Juillet 2019

SALLES-ARBUISSONNAS-EN-BEAUJOLAIS

LE MAG'

Magazine d'informations Municipales / n° 11

Mairie - « 75 Allée Victoire de Ruffey » - 69460 SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS
Tél : 04 74 67 53 38 / Fax : 04 74 60 51 42 - E-mail : mairie@salles-arbuissonnas.fr
Site Internet : http://www.salles-arbuissonnas.fr

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,
Nous voici déjà arrivés en été, et il est temps pour l'équipe municipale de vous informer du travail réalisé sur les premiers mois de l'année 2019.
Tout d'abord, un long travail administratif de préparation des dossiers pour les futurs travaux et demandes de subvention auprès des différents services : Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), Département, Région.
. l'appel d'offres pour la **toiture de l'église classée de Salles** a été lancé du 16 mai au 17 juin, la 1ère tranche des travaux sur absidioles et transepts sera réalisée à l'automne 2019 ; la 2ème tranche sur la nef au début de l'année 2020.
. l'appel d'offres pour les **jardins du chapitre**, reprise de la pelouse et des allées en gorrh va être lancé pour des travaux à l'automne, des pavés seront posés pour mieux délimiter l'espace pelouse des allées.
. les **toitures de la maison de la Tour des archives, du Cloître**, seront reprises dès que possible par des artisans locaux.
. d'autres petits travaux sont effectués régulièrement pour l'entretien des bâtiments communaux, toiture du local des pompiers réalisée au mois de février, peinture des grilles du pré du Breuil, achat d'une remorque et d'une cuve d'eau avec pompe thermique pour faciliter le travail de l'employé pour arroser les fleurs.

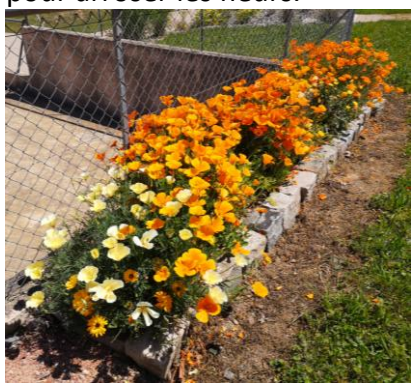

. en même temps, **le village bouge au rythme des animations proposées par les différentes associations** et la municipalité : randonnée des caudalies, nuit des musées, matinée de l'environnement, soirées théâtre, foire aux fleurs, challenge interclasses, soirées dansantes, concours de boules, foire aux fleurs, ventes à emporter…

. la municipalité vous a proposé plusieurs soirées : l'inauguration de la Porte Gothique le 14 juin, et la nouveauté cette année « Rosé Nuits d'été » le 5 juillet, agrémentée de musiques diverses suite à l'annulation de la Fête de la musique le 15 juin.
Tout ceci afin d'animer le village, de créer des liens entre habitants du village, des villages voisins et également avec les touristes de passage. Nous espérons répondre ainsi à vos attente et restons à votre écoute. Nous vous souhaitons un bel été et à tous de bonnes et reposantes vacances.

TRAVAUX

Eglise d'Arbuissonnas

Les travaux extérieurs ont commencé en 2009 et se sont poursuivis d'année en année. **Les travaux intérieurs** ont démarré au mois de mars 2019, d'abord par la nef puis par le chevet. Après le piquage des vieux enduits qui tombent très facilement, des saignées dans les murs pour le passage des câbles électriques, un nouvel enduit à la chaux sera projeté et teinté.

Tout ceci est réalisé sous la conduite de M. Guyonnet, architecte du patrimoine. Nous espérons que ces travaux seront terminés en juillet, afin de procéder au nettoyage complet de l'église avant sa réouverture pour la **fête de la Saint Laurent qui aura lieu le dimanche 11 août à 10h30**.

Assainissement et eau

Depuis début avril, **dans la Rue de la Treille** puis sur **une partie de la Rue du 8 mai 1945**, des travaux de mise en séparatif des eaux usées et des

eaux pluviales se déroulent ; ils doivent se terminer en juillet et sont financés par l'agglomération pour 280.000€ TTC. En même temps le syndicat des eaux en profite pour changer la canalisation d'eau d'origine pour 108.000€ TTC.

Depuis le 11 juin, la Société Albertazzi procède au renouvellement de la canalisation d'eau d'origine, sous la **Route de la Péreuse**, et le début de la **Route de Vaux** jusqu'au Chemin du Cellier. Travaux financés par le Syndicat des Eaux qui vont se terminer en juillet pour 132.600 € TTC.

La prochaine tranche de travaux de colonne d'eau concernera la **Route des Granges**, date non programmée à ce jour, depuis la croix vers le monument aux morts, jusqu'à la croix de la Route du Zacharie pour 151.200 € TTC.

Conscient de la gène que ce chantier occasionne, nous comptons sur votre compréhension et faisons le maximum pour que ces travaux se terminent au plus vite.

Toitures

2019 sera l'année des toitures sur notre commune. En effet, il est prévu la réfection de la toiture de la maison Tour des archives, celle du cloître et arrière cloître, et enfin la toiture de l'église de Salles. Travaux indispensables et devenant urgents face à l'état dégradé de ce patrimoine nous appartenant.

La réfection des **toitures de la tour des archives** ainsi que celles du **cloître** et de **l'arrière cloître** a été confiée à des artisans locaux. Le montant total desdits travaux s'élèvera à la somme de 54.000 € TTC environ.

Quant à la **toiture de l'église** nous avons confié la maitrise d'œuvre au cabinet Repellin, architecte en chef des monuments historiques. Pour cette réalisation nous sommes à l'étape de l'appel d'offres, avec des travaux planifiés pour la fin de l'année.

Parc du Chapitre

Nous avons aussi engagé la réfection des espaces verts du chapitre avec une remise en forme des allées. Ces travaux sont nécessaires, la pelouse ayant besoin d'être replantée et les allées délimitées.

PORTE GOTHIQUE

Le vendredi 14 juin, nous étions nombreux, réunis dans le cloître pour l'inauguration de la restauration de la porte gothique, dont les travaux ont été réalisés à l'automne 2018 ; et pour annoncer l'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire qui récompense 51 communes de la communauté de communes des pierres dorées, et de la communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône.

Ce fût une belle soirée pour le patrimoine et la culture de nos villages beaujolais. Nous reviendrons en détail sur cet évènement sur le bulletin municipal.

LE PRIEURÉ

Il se passe toujours quelque chose au Musée du Prieuré !

Pour la nuit des musées, et la 1ère édition de « Le Chapitre aux rosés d'été » organisée par la municipalité, un spectacle théâtralisé inter-prété par les guides du musée à fait l'unanimité.

Jeu de piste « Un secret bien gardé » : armées de patience, d'ingéniosité et d'imagination, les familles doivent braver toutes les énigmes pour trouver le secret… Rendez-vous le 12 juillet et le 23 août!

« Fabuleux animaux du Moyen-Âge », une exposition jusqu'au 30 Novembre qui fait renaître les animaux extraordinaires, réels ou imaginaires en vous plongeant dans le monde onirique du Moyen-âge. Des ateliers créatifs pour les enfants seront proposés en lien avec le bestiaire médiéval les 24 juillet et 30 août.

Un graff végétal dans le cloître : une fresque participative sera réalisée par l'artiste **Green** en collaboration avec les visiteurs du site en juillet et une seconde à l'occasion des journées européennes du patrimoine.

De mars à novembre ne manquez pas les visites guidées pour les adultes et pour les familles.

Pour plus d'informations contacter le 04 74 07 31 94

MATINÉE ENVIRONNEMENT

Belle mobilisation des Sallésiens pour la matinée de l'environnement qui a eu lieu le samedi 6 avril. Merci à Géraldine et Vanessa toujours fidèles ainsi qu'à la troupe de chasseurs qui ratissent les fossés….. Encore quelques "belles" trouvailles cette année !

Les enfants étaient très nombreux à participer au nettoyage du village, une belle occasion pour nous de leur remettre le diplôme de "super-protecteur de la nature".

La matinée s'est terminée devant le traditionnel mâchon et verre de l'amitié !

En attendant le prochain rendez-vous annuel, ne partez jamais en balade sans un sac pour ramasser les déchets !

LA FÊTE DES MÈRES

"Les mamans mises à l'honneur". Nous étions nombreux sur le Chapitre ce dimanche 26 mai pour fêter les mamans ! C'était aussi l'occasion de faire connaissance avec les bébés de l'année.

La cérémonie s'est terminée par le partage du verre de l'amitié et toutes les mamans sont reparties avec une rose sous un soleil radieux.

ROSÉ NUITS D'ÉTÉ

Pour la première fois, le festival « Rosé nuits d'Eté » a été ouvert aux communes qui dépendent de l'office de tourisme de Villefranche Sur Saône. Ainsi, le 5 Juillet, vous avez pu participer gratuitement à une visite guidée et théâtralisée du musée du Prieuré et déguster le rosé de nos quelques viticulteurs présents ce soir là au chapitre.

Le tout accompagné de musique : Océane nous a fait le plaisir de venir chanter dans ce beau cadre ; la banda

« l'Echo de la Montagne » et le groupe pop rock « Double Clic ».
Merci pour votre présence.

RAMI

RAMI
Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Itinérant

Le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s Itinérant (RAMI) est un service géré par la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS). Il s'adresse aux assistantes maternelles agréées, et en devenir, aux enfants qu'elles accueillent dans le cadre de leur profession, aux parents de ces enfants, et résidant sur les communes **de Blacé, Saint-Etienne-des-Oullières, Vaux-en-Beaujolais, Le Perréon, Salles-Arbuissonnas et Saint Julien. Les temps collectifs** ont lieu de **8h30 à 11h30**, dans des salles mises à disposition par les communes. Ils sont animés par une éducatrice de jeunes enfants, responsable du relais.

ENQUETE STATISTIQUE

Insee
Mesurer pour comprendre

L'institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités …). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue. A cet effet, tous les trimestres, un échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Toutes les personnes de 15 ans ou plus de ces logements sont interrogées six trimestres consécutifs : les premières et dernières interrogations se font par visite au domicile des enquêtés, les interrogations intermédiaires par téléphone. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.
La procédure : un(e) enquêteur(trice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

JEUNES SAPEURS POMPIERS

Après un 1er groupe de 6 jeunes motivés qui terminent les 4 ans de formation, un 2ème groupe de 5 jeunes qui sont à mi-parcours, les pompiers lancent un appel pour constituer un 3ème groupe d'adolescents intéressés. Le projet a été présenté dans les écoles. Si vos enfants sont motivés, n'hésitez pas à les contacter pour cette formation enrichissante, ils seront les sapeurs-pompiers de demain.
Adjudant Florent PETROZZI : jsp.blace@sdmis.fr

INFOS PRATIQUES

Mairie
Tél .: 04.74.67.53.38
Fax : 04.74.60.51.42
mairie@salles-arbuissonnas.fr
www.salles-arbuissonnas.fr
Horaires d'ouverture :

Mardi – jeudi	**14h00 – 17h00**
Mercredi - samedi	**8h30 – 11h30**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

Mesures de restriction à respecter dans le Rhône

Usages domestiques

Gestes Éco-citoyens

Mesures de limitation des usages

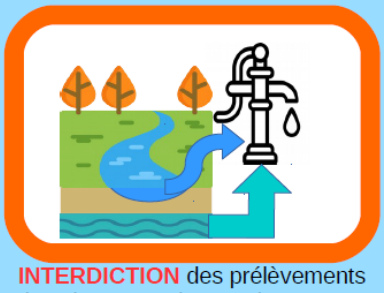

INTERDICTION des prélèvements dans les cours d'eau et les nappes d'accompagnement entre 8h et 20h (retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage)

Arrosage des pelouses, espaces verts publics et privés uniquement entre 20h et 8h sauf pour les potagers

Arrosage des espaces sportifs uniquement entre 20h et 8h et tenue d'un registre de prélèvement pour les stades et golfs

Mesures d'interdiction des usages

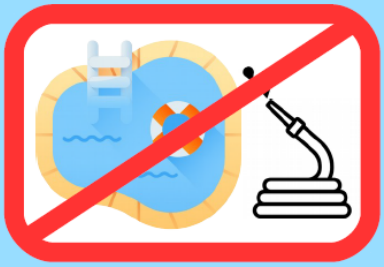

INTERDICTION de remplir les piscines sauf pour compléments et pour les nouvelles constructions

INTERDICTION de lavage des véhicules sauf ceux avec obligations réglementaires, techniques ou sécuritaires en station professionnelle

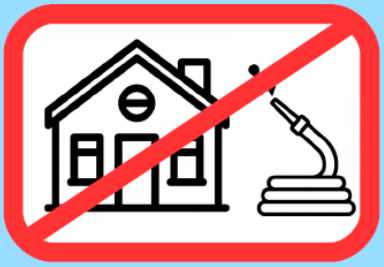

INTERDICTION d'arroser les façades sauf en cas de ravalement

INTERDICTION de laver les voiries ou les voies privées sauf impératif sanitaire ou de sécurité et usage de balayeuses laveuses automatiques

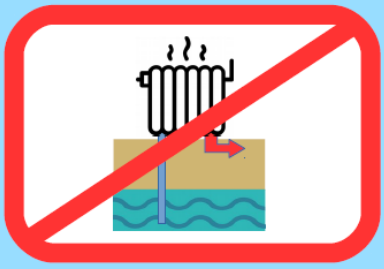

INTERDICTION des prélèvements d'eau pour les ouvrages de géothermie sur eau de nappe ne réinjectant pas l'eau dans la nappe

INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert

Alerte

Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages domestiques et professionnels sur le site internet du Rhône

http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-developpement-durable-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse